

Route actualité – Juin 2011

Des radars pédagogiques viennent s'ajouter aux radars fixes

■ Après des chiffres d'avril catastrophiques avec 355 morts, soit près de 20 % d'augmentation par rapport au même mois l'an dernier, le gouvernement a jugé qu'il était urgent de réagir et de renforcer les contrôles.



La dépose des panneaux sera réalisée concomitamment à celle de la mise en place des nouveaux radars pédagogiques.

Le gouvernement a enfin tranché après la cacophonie provoquée par l'annonce de la suppression des panneaux avertissant la présence de radars fixes. Le ministère de l'Intérieur qui a transmis une fiche de synthèse aux préfets donne comme consigne de continuer d'avertir systématiquement les automobilistes de

la présence de radars fixes. Conséquence ? La dépose des panneaux de présignalisation des radars fixes est conditionnée par l'installation de radars pédagogiques dans la zone amont des radars fixes.

Le document précise également que les préfets doivent s'assurer que « les lieux et moments de contrôles » de radars mobiles

Un radar préventif polyvalent

Issu des synergies entre Lacroix Signalisation et Lacroix Trafic, le panneau indicateur de vitesse *Méris* intègre les fonctions de recueil de données et les contraintes inhérentes à un affichage dynamique. Conçu pour renforcer la sécurité routière et réaliser des campagnes de prévention, le panneau est simple et fiable. Selon les objectifs à atteindre, le fabricant propose plusieurs possibilités de personnalisation.



Des radars pédagogiques innovants

Les radars pédagogiques 3M DFS 600 et 3M DFS 700, les plus développés et les plus récents, intègrent plusieurs fonctionnalités. La vitesse est mesurée en temps réel et affichée sur un écran équipé de LED bicolors visibles à plus de 100 m. Légers et compacts, ils peuvent être installés par une seule personne et se paramétrant très facilement. De plus, ils ne nécessitent aucune maintenance.



sont adaptés à l'analyse de la dangerosité des réseaux routiers.

Un dispositif éprouvé

En déterminant et en affichant la vitesse, les radars pédagogiques jouent le rôle d'avertisseurs avec pour principal objectif d'inciter les conducteurs à ralentir en cas de dépassement de la limite de vitesse autorisée. Leur but est également de signaler aux conducteurs ainsi qu'à leurs passagers qu'ils approchent d'une zone à risque où la vitesse doit être adaptée. A la différence des radars classiques, les radars pédagogiques ne prennent pas de photos et n'exposent pas à des retraits de points et amendes, ils ne sont, en effet, pas capables d'identifier les véhicules. Ayant déjà procédé à l'installation de plusieurs centaines de radars pédagogiques en France, 3M a

initié une étude de cas, qui a été réalisée dans la ville de Franconville, afin de mesurer l'efficacité d'un radar installé sur une ligne droite en entrée de ville limitée à 50 km/h. Les données ont été collectées du 6 juin au 5 juillet 2008. Les deux premières semaines, le radar a fonctionné en mode secret (enregistrement des vitesses sans affichage), les deux suivantes en mode radar (enregistrement et affichage des vitesses). Sur la période, 87 947 véhicules ont été comptabilisés. Les résultats de l'étude ont mis en évidence qu'avant l'installation du radar, 61 % des conducteurs respectaient la limitation. Après son installation, ce pourcentage est monté à 71 %. Gageons qu'il en soit de même à l'échelle nationale.

Jean-Noël Onfield